

## Informations fournies par le président du CNU

### Données 2017

#### Qualifications

##### PR

32 qualifiés 18 non qualifiés, soit 68% de qualifiés  
24 femmes 8 hommes  
Sur les 32 qualifications, 7 sont des requalifications

##### MCF

178 qualifiés 87 non qualifiés, soit 71% de qualifiés  
126 femmes 52 hommes  
(principaux domaines : 43 lit.brit 18 civ.brit 18 lit.us 19 civ nord-am 21 ling)  
5 thèses avaient été préparées en cotutelle  
63% des qualifiés sont titulaires d'un concours (69 agrégés 4 autres agrégations, 43 CAPES )  
45 requalifications sur les 178.

#### CRCT

9 semestres accordés (6 MCF et 3 PR) pour 61 candidats.  
Une motion a été diffusée sur l'insuffisance du contingent de semestres à attribuer.

#### Avancements

MCHC	34	sur 95 candidats	un peu moins d'un sur trois
PR 1	11	sur 63 candidats	un sur cinq
PRCE1	8	sur 41 candidats	un sur cinq
PRCE2	4	sur 16 candidats	un sur quatre

Répartition large entre les différents établissements.  
Exemple : pour PRCE2 les 4 avancements concernent les universités de Lille, Lyon, Paris-Diderot et Montpellier

**La session PEDR 2017** se tiendra du 18 au 20 septembre.

#### Suivi de carrière

40 dossiers ont été déposés.  
La section 11 a décidé, comme 27 autres sections, de ne pas mettre en œuvre la procédure d'évaluation des dossiers.

## Calendrier 2018

Consulter le site Galaxie

### **A noter**

La campagne de qualifications est ouverte du 7/09 au 24/10 sur Antares.

Date limite de soutenance de thèses/HDR : 13 décembre 2017 inclus.

Les résultats des qualifications seront connus fin février 2018.

Appel devant le groupe 3 (sections 7 à 15) possible après deux refus de qualifications, en mars.

La dématérialisation complète des dossiers de candidature est effective pour la campagne 2018.

Il est important de strictement respecter les dates pour l'envoi des pièces. En cas de soutenance tardive, on peut solliciter le président du jury afin qu'il établisse une attestation de soutenance. Le rapport du jury devra néanmoins être joint aux pièces à déposer. Les présidents de jurys sont invités à la plus grande diligence dans la remise de leur rapport de soutenance. La recevabilité des dossiers incombe à partir de la campagne 2018 au Ministère.

Calendrier CRCT : *// est avancé.*

Les candidatures doivent être déposées du 28 septembre au 19 octobre 16h.

L'application concernée est NAOS.

Il est possible de déposer une demande seulement auprès de l'établissement.